

**Domaine** : Santé

**Filière** : Soins infirmiers

**1. Intitulé du module : Sciences infirmières 4**

**2023-2024**

**Code** : S.SI.370.4103.F.19

**Type de formation** : Bachelor en emploi

**Niveau** : Module de base

**Type** : Module principal

**Caractéristique** :  Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

**Organisation temporelle** :

- Module sur 1 semestre
- Module sur 2 semestres
- Semestre d'automne
- Semestre de printemps
- Autre : .....

**2. Organisation**

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : .....

Exigences liées à la fréquentation de la formation : La présence aux cours est obligatoire

**3. Prérequis**

Avoir validé le module .....

Avoir suivi le module .....

Pas de prérequis

Autre : .....

**4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage**

**Rôles et compétences visées**

**A. Rôle d'Expert·e** : Compétences  A1  A2  A3  A4

**B. Rôle de Communicatrice·eur** : Compétences  B1  B2  B3  B4

**C. Rôle de Collaboratrice·eur** : Compétences  C1  C2  C3  C4

**D. Rôle de Manager** : Compétences  D1  D2  D3  D4

**E. Rôle de Promoteur·rice de la santé** : Compétences  E1  E2  E3  E4

**F. Rôle d'Apprenant·e et de formatrice·eur** : Compétences  F1  F2  F3

**G. Rôle de Professionnel·le** : Compétences  G1  G2  G3  G4

## Objectifs généraux d'apprentissage

Affirmer une posture infirmière :

- Approfondir une thématique à laquelle l'étudiant-e est sensible dans le champ de l'exercice autonome de sa profession.
- Construire, à l'aide de savoirs issus de la discipline infirmière et de savoirs empruntés, une réflexion écrite sur cette thématique.
- Partager, argumenter et discuter cette réflexion avec la communauté étudiante et professionnelle lors d'une journée de rencontre avec la communauté professionnelle.
- Revenir sur cette démarche à travers une auto-évaluation.

## 5. Contenus et formes d'enseignement

### Contenus

Le premier cours visera à amener des contenus théoriques en lien avec la production de savoir.

Il visera également à mettre les étudiants en travail pour permettre l'émergence de leur question clinique.

Les sous-groupes seront constitués au terme de la journée.

La suite du module se fait sous forme de séminaires qui permettent aux groupes d'avancer avec leurs thématiques respectives. Les enseignants s'inscrivent dans une posture pédagogique de guidance / accompagnement.

### Modalités pédagogiques

- |  |   |   |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Cours magistral     | <input checked="" type="checkbox"/> Séminaire     | <input type="checkbox"/> Projet                   |
| <input type="checkbox"/> Atelier/laboratoire | <input type="checkbox"/> Simulation               | <input type="checkbox"/> Formation pratique/stage |
| <input type="checkbox"/> Modalité digitale   | <input type="checkbox"/> Autre (préciser) : ..... |   |

## 6. Modalités d'évaluation et de validation

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Ecrit sur table | <input checked="" type="checkbox"/> Oral | <input type="checkbox"/> Pratique      |
| <input type="checkbox"/> Dossier écrit              | <input type="checkbox"/> ECOS            | <input type="checkbox"/> Autre : ..... |
| <input type="checkbox"/> .....                      | <input type="checkbox"/> .....           |  |

La validation se fait en 2 parties :

Premièrement sous la forme d'une journée « de rencontre ». Cette journée est organisée par les étudiants et ouvert aux lieux de pratique (direction des soins et praticiens formateurs) ainsi qu'aux enseignants / étudiants de HESAV.

Deuxièmement sous la forme d'un écrit de groupe.

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisés dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

## 7. Modalités de remédiation et de répétition

- |                    |  |   |
|--------------------|--|---|
| <b>Remédiation</b> | <input checked="" type="checkbox"/> Remédiation possible | <input type="checkbox"/> Pas de remédiation |
|--------------------|--|---|

Examen complémentaire

Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

### Répétition

Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu en principe au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

## 8. Remarques

## 9. Bibliographie principale

Alligood, M. R. (2021). *Nursing theorists and their work* (10<sup>e</sup> éd.). Elsevier, Inc.

Carper, B. A. (1978). Fundamental Patterns of Knowing in Nursing. *Advances in Nursing Science*, 1(1), 13-24. <https://doi.org/10.1097/00012272-197810000-00004>

Clot, Y. (2000). La formation par l'analyse du travail : pour une troisième voie. In B. Maggi (Ed.), *Manières de penser, manières d'agir en éducation et en formation* (pp. 133-156). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.maggi.2000.01.0133>

Dallaire, C. (Éd.). (2008). *Le savoir infirmier : au coeur de la discipline et de la profession*. G. Morin.

Dejours, C. (n. d.). *Le travail écart irréductible entre le prescrit et le réel* [Vidéo]. Dailymotion. [http://www.dailymotion.com/video/xav4rt\\_1-le-travail-ecart-irreductible-ent\\_news](http://www.dailymotion.com/video/xav4rt_1-le-travail-ecart-irreductible-ent_news)

DiCenso, A., Guyatt, G., & Ciliska, D. (2005). *Evidence-based nursing: A guide to clinical practice*. Mosby.

Fortin, M.-F., & Gagnon, J. (2022). *Fondements et étapes du processus de recherche* (4<sup>e</sup> éd.). Chenelière Education.

Le Boterf, G. (2015). *Construire les compétences individuelles et collectives : agir et réussir avec compétences, les réponses à 100 questions* (7<sup>e</sup> éd. mise à jour). Eyrolles.

Peplau, H. E. (1995). *Les relations interpersonnelles en soins infirmiers*. InterEditions.

## 10. Enseignant.e.s

**Responsable de module** : Pauline Marchand

**Descriptif validé le** 5 septembre 2023, **par la responsable de programme** Catherine Bigoni